

# Activités virtuelles de conformité dans le secteur de la vente de cannabis au détail

JEREMY LOCKE, DIRECTEUR – DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

## À PROPOS DE LA CAJO

- Créée en 1998, la CAJO est un **organisme de réglementation provincial** relevant du **ministère du Procureur général**.
- *La Loi de 1996 sur la réglementation des alcools, du cannabis et des jeux et la protection du public* établit **le mandat et la gouvernance** de la CAJO.
- **Le registraire** dispose d'un pouvoir de décision indépendant.
- Régie par un **conseil d'administration**.
- Environ 697 postes financés, dont 165 au sein de la **Police provinciale de l'Ontario**.
- **Sept divisions**, chacune dirigée par un membre du comité exécutif, y compris le Bureau des enquêtes et de l'application de la loi qui est supervisé par un surintendant en chef de la Police provinciale de l'Ontario.



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

## Mandat

- Réglementer les secteurs de l'alcool, des jeux, des courses de chevaux et de la vente au détail privée de cannabis en respectant les principes de l'honnêteté et de l'intégrité tout en veillant à l'intérêt public.

## Principales activités de réglementation

- Inscription et délivrance des permis
- Vérification
- Activités de conformité, y compris les inspections, les évaluations mystères et les enquêtes
- Mise à l'essai du matériel de jeu
- Arbitrage des courses
- Éducation, formation et sensibilisation axées sur la conformité



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Responsabilités en matière de réglementation



Loteries de l'OLG,  
casinos, salles de  
machines à sous et  
jeux sur Internet



Centres de jeux et  
loteries de  
bienfaisance agréés



Vente et  
service de  
boissons  
alcoolisées



Magasins privés  
de cannabis à  
usage récréatif



Courses de  
chevaux



AGCO





Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Aperçu des activités de la CAJO

Secteur d'activité	Statuts administrés	Autorité réglementaire	Tâches principales
 Alcool	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi sur les permis d'alcool</li> <li>Loi sur les alcools</li> <li>Loi de 2000 sur le contenu et l'étiquetage du vin</li> </ul>	<p>➔ Réglementer les bars et restaurants, les fabricants, les services de livraison d'alcool, les ferments sur place, les épiceries et les magasins de détail de fabricants – administrer également le programme de permis de circonstance.*</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription et délivrance des permis</li> <li>Vérification</li> <li>Inspections et enquêtes</li> <li>Mise à l'essai, approbation et surveillance du matériel de jeu</li> <li>Arbitrage des courses et dépistage des drogues humaines et équines</li> <li>Éducation, formation et sensibilisation axées sur la conformité</li> </ul>
 Jeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi de 1992 sur la réglementation des jeux</li> <li>Décret 1413/08 sur la délivrance de licences aux loteries de bienfaisance</li> </ul>	<p>➔ Réglementer tous les jeux légaux en Ontario, y compris les casinos, les jeux de bienfaisance, les loteries de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG), les jeux sur Internet de l'OLG et les centres de jeux de bienfaisance de l'OLG.**</p>	
 Courses de chevaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi de 2015 sur les licences de courses de chevaux</li> </ul>	<p>➔ Responsable de la protection de l'intégrité du sport et de la santé et de la sécurité des chevaux en arbitrant les courses, en faisant respecter les règles des courses, en supervisant le dépistage des drogues équines, etc.</p>	
 Cannabis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi de 2018 sur les licences liées au cannabis</li> </ul>	<p>➔ Délivrer des licences aux magasins privés de vente au détail de cannabis à usage récréatif et les réglementer.</p>	

\*La CAJO ne réglemente pas la LCBO (Régie des alcools de l'Ontario) [sauf les horaires de vente] ni The Beer Store (sauf les horaires de vente et l'emplacement des magasins). La CAJO ne réglemente pas la production ou la vente illégale d'alcool.

\*\*La CAJO n'a aucune autorité sur les jeux d'argent illégaux (sites de jeux sur Internet du marché gris, livres de sport, Daily Fantasy Sports, etc.)



AGCO

Alcohol and Gaming Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

# L'approche réglementaire moderne de la CAJO

## Axée sur le risque

Mettre l'accent sur ce qui importe le plus.

## Axée sur les résultats

Mettre l'accent sur le « quoi » plutôt que sur le « comment » de la conformité.

## Axée sur la conformité

Travailler de manière proactive avec les titulaires de licence et les inscrits pour assurer la conformité à la réglementation.



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario

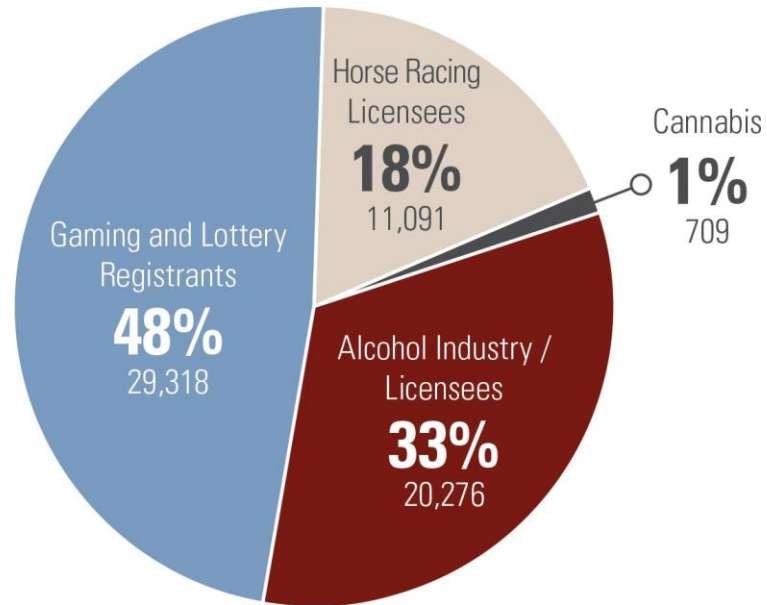


CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Nombre de titulaires de licences, d'inscriptions et de permis de la CAJO

Total Licensees and Registrants  
**61,394**



En outre, environ 62 000 permis de circonstance ont été délivrés par la CAJO pour des événements tels que des mariages, des réceptions privées, des collectes de fonds à des fins caritatives, des festivals et des événements promotionnels de l'industrie.



AGCO  
Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO  
Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Activités virtuelles de conformité dans le secteur de la vente de cannabis au détail

## ÉCHÉANCIERS

- 2018 – Annonce de la Vision de conformité 2020
  - Changement transformationnel
  - Créer un modèle de conformité qui soit aussi « efficace que nécessaire et efficient que possible »
- 2019 – Tâches liées au projet
  - Élimination des activités de conformité à faible valeur ou sans valeur
  - Mélange des fonctions de conformité
  - Examen des approches de conformité
  - Mise en place de nouveaux outils de conformité
- 2020 – COVID-19
  - Une possibilité d'améliorer l'utilisation de la technologie
  - Trouver un équilibre entre la nécessité d'assurer la conformité et le soutien des objectifs de santé publique
- 2021 – Intégration des solutions technologiques
  - Des travaux ont maintenant commencé pour évaluer l'efficacité des solutions technologiques
  - Intégrer des activités virtuelles dans les opérations de l'après COVID-19



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario

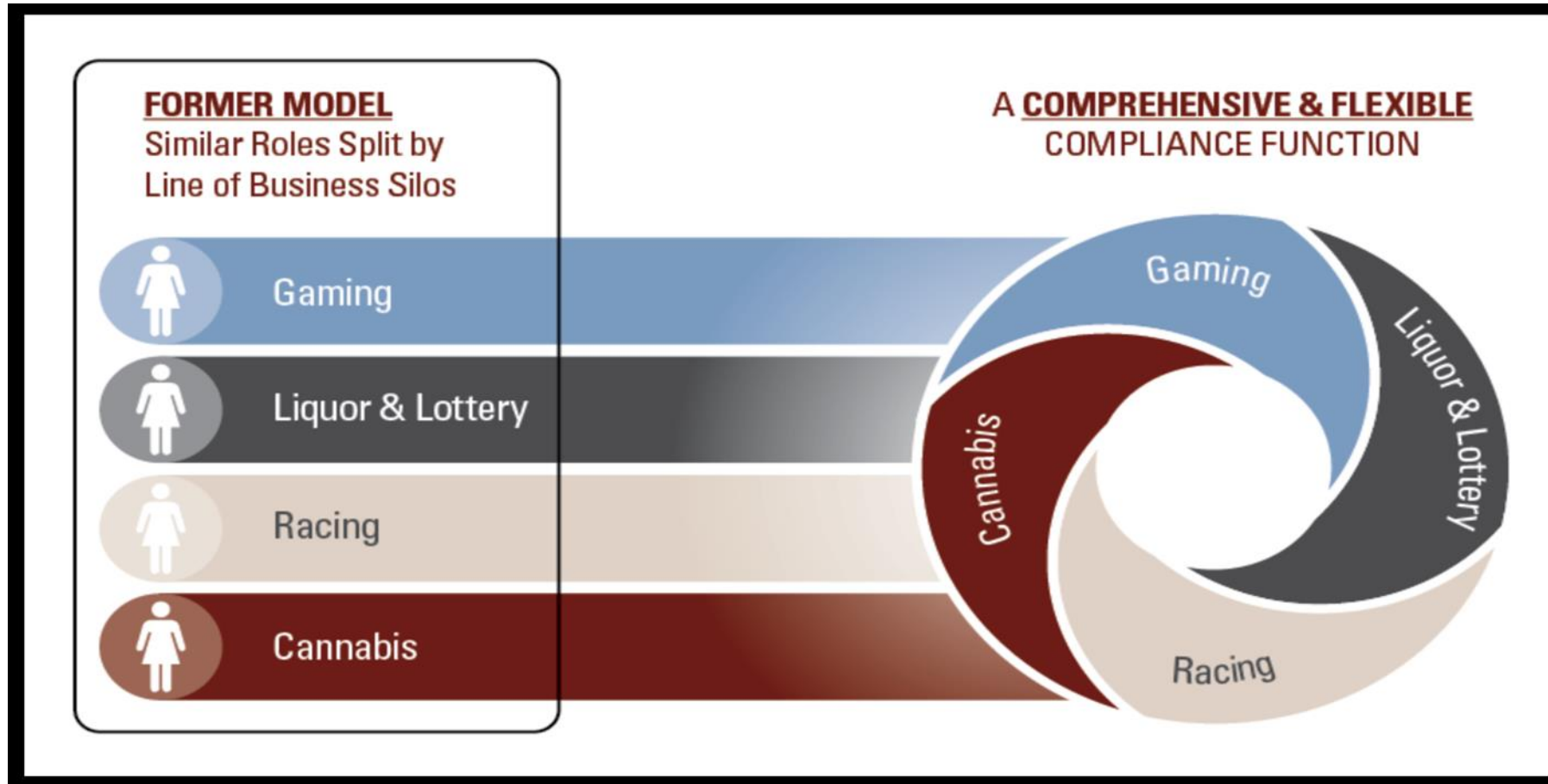


CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario



# Parcours de modernisation de la conformité de la CAJO



AGCO

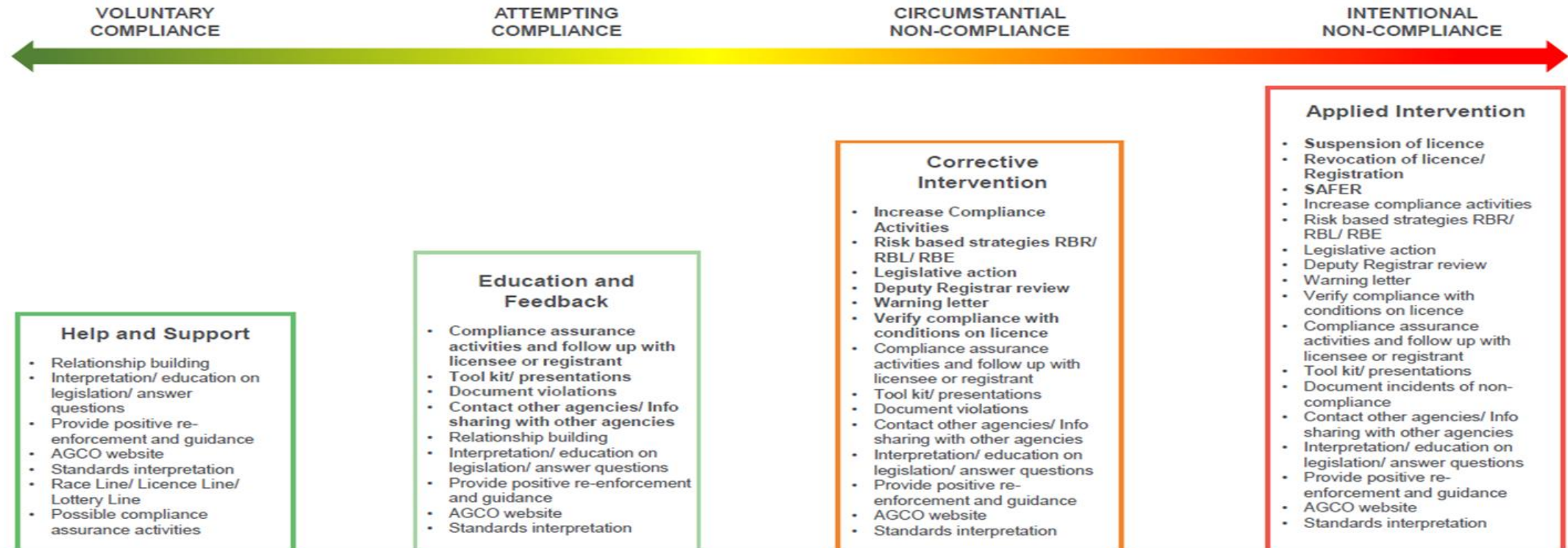
Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# AGCO Compliance Continuum



Informed by: Audits/Analytics/Inspections, Complaints, External reports, Regulatory Submissions/Notifications

v.1.0



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Cadre de conformité du cannabis



AGCO | Alcohol and Gaming Commission of Ontario



CAJO | Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

## Pourquoi maintenant?

- Alors que les engagements virtuels étaient un élément prévu de notre modernisation, avec la COVID-19, une possibilité s'est présentée d'accélérer la mise en œuvre.
- Correspond à l'objectif de la CAJO consistant à fournir des approches modernes de la réglementation.
- Nécessité d'assurer la continuité des activités (conformité et éducation pour le secteur croissant de la vente au détail de cannabis) tout en soutenant les objectifs de santé publique.
- Soutient le « travail à distance des effectifs du Ministère chaque fois que c'est possible ».
- Supprime les frontières géographiques (réduction des frais de voyage, allocation plus efficace des ressources).



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# À propos des activités de conformité de la CAJO

- Utilisation de la technologie pour mener à bien certaines activités de conformité.
  - Skype, Facetime, MS Teams, etc.
- Les activités virtuelles de conformité permettent aux services de conformité de poursuivre les communications entre la CAJO et ses intervenants pendant la pandémie et au-delà.
- Nous ne sommes pas seuls – La CAJO est l'un des nombreux organismes de réglementation qui utilisent la technologie virtuelle pour assurer la conformité.
- Les activités virtuelles de conformité sont un nouvel atout dans notre boîte à outils.



AGCO | Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO | Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

## Éléments à considérer...

- Ne remplacent pas tous les engagements et toutes les inspections en personne (ni ne constituent la meilleure solution pour ces activités).
- Ne doivent pas être utilisées exclusivement pour mesurer ou évaluer la conformité.
- Le personnel chargé de la conformité doit évaluer le risque par rapport aux avantages d'un engagement en personne.
  - Risque de résultats négatifs en matière de conformité
  - Risque pour la santé et la sécurité
- Limites technologiques des entités réglementées.



# Risques des activités virtuelles

Risque	Atténuation et éléments à considérer
Connectivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La possibilité de s'engager en personne est maintenue lorsque la connectivité empêche un engagement virtuel.</li> <li>- Adapter les politiques afin de permettre suffisamment de souplesse pour utiliser plusieurs plateformes (Facetime, Skype, Whatsapp et MS Teams. etc.).</li> </ul>
Des éléments clés de l'inspection pourraient être cachés ou mal représentés par l'entité réglementée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La conformité sera validée à la suite des inspections en personne ou d'autres activités de conformité en fonction des risques.</li> </ul>
Les avis préalables et la planification des activités peuvent donner lieu à une fausse assertion de conformité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La conformité est l'objectif poursuivi par toutes les activités de conformité de la CAJO. Les engagements virtuels ne sont qu'un outil pour évaluer la conformité – même dans un monde en proie à une pandémie.</li> </ul>
Diminution de la capacité à développer des relations de conformité avec les entités réglementées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une communication permanente est essentielle à la relation de conformité. Le personnel chargé de la conformité doit respecter notre engagement envers un niveau élevé de mobilisation des exploitants afin de soutenir le développement de relations de conformité.</li> </ul>

# Le parcours de mise en œuvre...

- La nature de la crise n'a pas permis une planification et une mise en œuvre traditionnelles.
  - Mars 2020
    - Au début de l'intervention pour la COVID-19, une équipe a été créée pour aider les fréquentes modifications de l'approche.
  - Avril 2020
    - L'équipe d'intervention pour la COVID-19 a été chargée d'élaborer le cadre des activités virtuelles de conformité.
  - Mai 2020
    - Lancement en douceur des activités virtuelles.
    - Publication d'une fiche de conseils pour le personnel chargé de la conformité.
  - Juin-juillet 2020
    - Élaboration d'un programme de formation.
    - Élaboration d'arrière-plans virtuels personnalisés à utiliser dans le cadre des activités virtuelles.
  - Août 2020
    - Formation du personnel chargé de la conformité.
  - Août 2020 – mars 2021
    - Intégration des activités virtuelles dans l'ensemble d'outils de conformité.



AGCO  
Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO  
Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario



# Considérations juridiques

- Aucune nouvelle autorisation légale n'était requise, le cadre actuel ne prescrit pas la manière dont les inspections doivent avoir lieu.
- Il faut tenir compte des règles de preuve pour votre environnement.
- Les appels de la CAJO sont entendus par le Tribunal d'appel en matière de permis de l'Ontario.
- Les audiences du Tribunal sont maintenant toutes virtuelles.
- Aucun cas où des preuves d'infractions ont été constatées par l'intermédiaire d'inspections uniquement virtuelles n'a encore été entendu.



AGCO | Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario

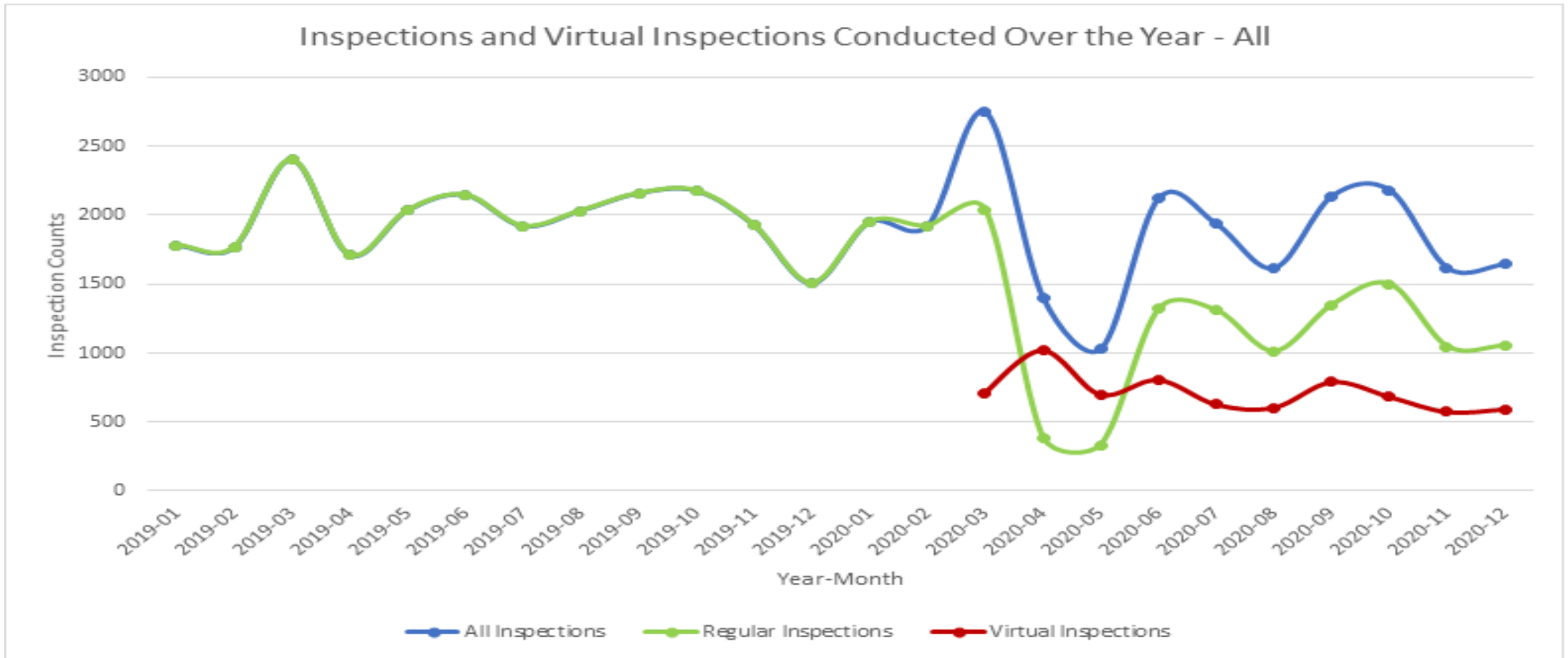


CAJO | Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Arrière-plans virtuels



# Statistiques



AGCO

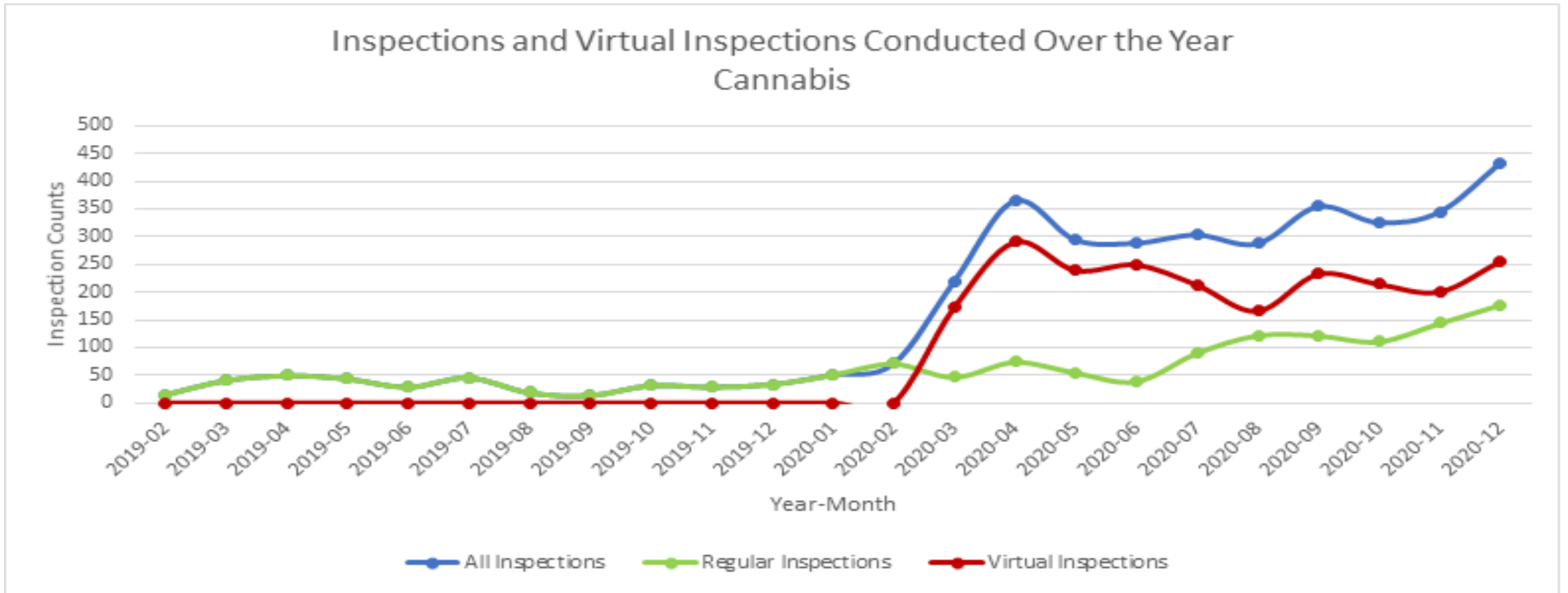
Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Statistiques



AGCO

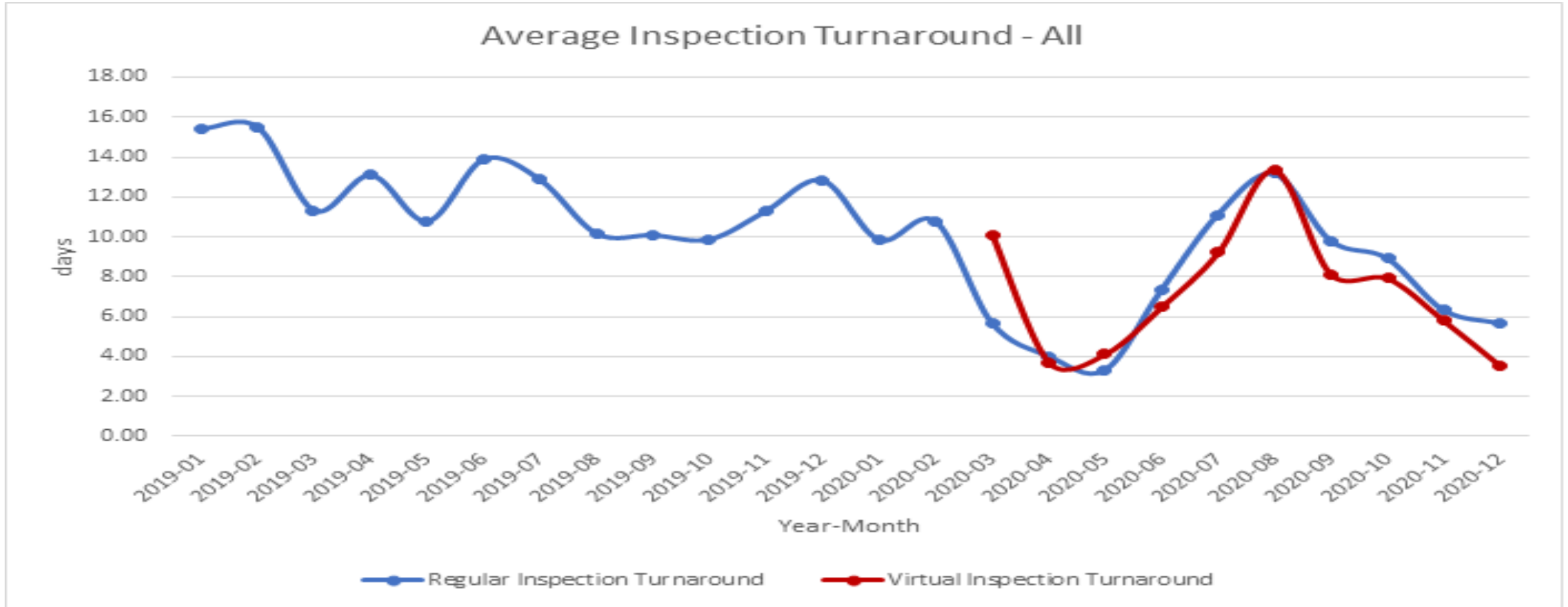
Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Statistiques



AGCO

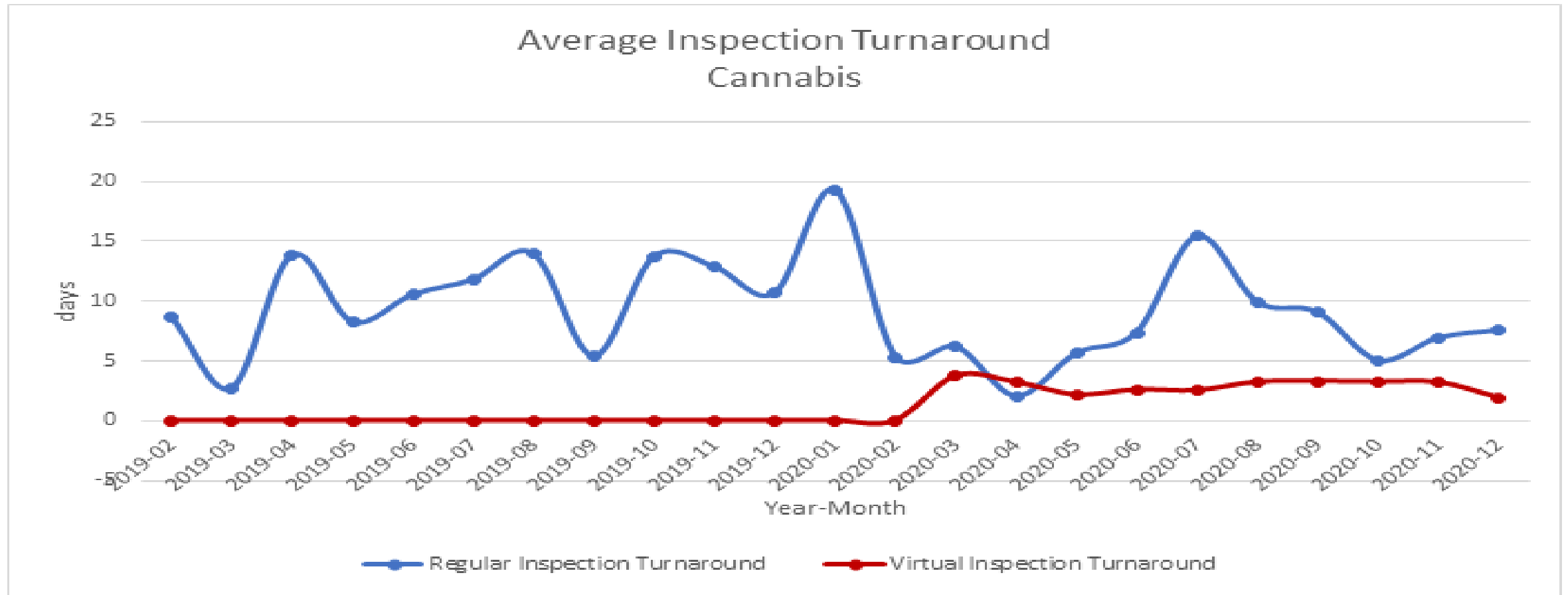
Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Statistiques



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



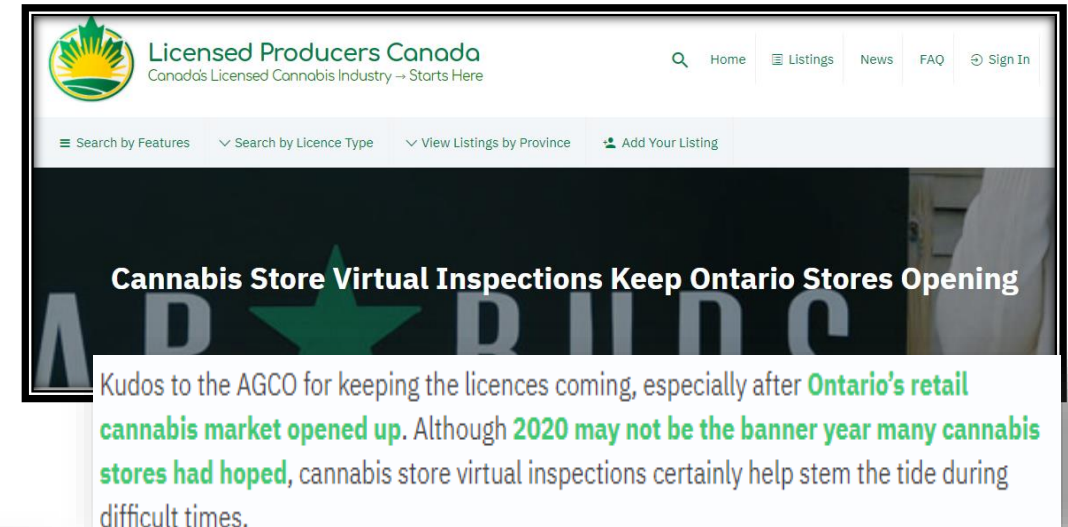
CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Réaction des intervenants



Hundreds of virtual investigations were conducted by the **Alcohol and Gaming Commission of Ontario (AGCO)**. The inspections were virtual due to the statewide lockdown, two months ago, which came at a crucial time for the cannabis business.



Typically, the process of licensing a store involves multiple in-person meetings and inspections. But instead of hitting the breaks on store openings when Ontario enacted its emergency order, the AGCO pivoted to conducting inspections using Apple's FaceTime app.



Merci!

Jeremy Locke, directeur – Conformité à la  
réglementation  
jeremy.locke@agco.ca



AGCO | Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO | Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario



## Liens utiles

- *Loi de 1996 sur la réglementation des alcools, du cannabis et des jeux et la protection du public*, LO 1996, ch. 26, annexe <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/96a26>
- Normes du registrateur pour les magasins de vente au détail de cannabis <https://www.agco.ca/fr/cannabis/normes-du-registrateur-pour-les-magasins-de-vente-au-detail-de-cannabis>
- Normes du registrateur pour les jeux <https://www.agco.ca/fr/lottery-and-gaming/normes-du-registrateur-pour-les-jeux>
- Rapport annuel de la CAJO <https://www.agco.ca/fr/rapports-annuels-et-plan-dactivites>



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# Liens utiles

- [Loi de 2018 sur les licences liées au cannabis](#)  
[Règlement 468/18](#)
- [Loi de 1992 sur la réglementation des jeux](#)  
[Règlement \(78/12\)](#)  
Règlements en vigueur avant le 1<sup>er</sup> juin 2012 ([385/99](#); [197/95](#); [281/07](#); [68/94](#))
- [Loi sur les permis d'alcool](#)  
Règlements ([58/00](#); [718/90](#); [719/90](#); [720/90](#); [70/09](#); [783/94](#); [389/91](#))
- [Loi de 2000 sur le contenu et l'étiquetage du vin](#)  
[Règlement \(659/00\)](#)
- [Loi sur les alcools](#)  
[Articles 3\(1\)b, e, f, g et 3\(2\)a](#)  
[Règlement de l'Ontario 232/16](#)
- [Loi de 2015 sur les licences de courses de chevaux](#)  
[Règlement de l'Ontario 61/16](#)
- [Décret 1413/08](#)



AGCO

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario